

Résumé du rapport « Biodiversité sur les terres cultivées en Suisse » (Züger 2023)

Développement de l'agriculture suisse

Après la période glaciaire, le retrait des glaciers en Europe centrale a donné naissance à un nouveau paysage. Les populations immigrées ont commencé à le façonner et à l'utiliser à des fins agricoles. Sans l'influence de l'agriculture, de vastes zones seraient des forêts, et la faune et la flore sauvages disposeraient d'une moins grande diversité d'habitats. Les espèces vivant sur les terres agricoles seraient présentes en effectifs réduits, sinon totalement absentes (Züger 2023).

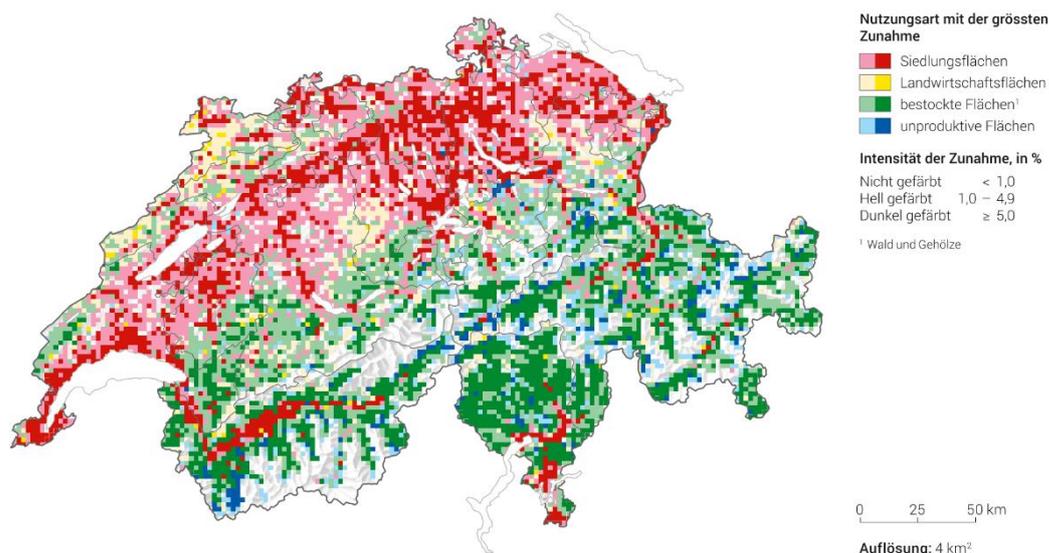
La population suisse a augmenté de 160 % entre 1900 et 2021 (OFS 2023a). La consommation alimentaire par habitant a elle aussi connu une hausse. En outre, la surface d'habitation, la surface commerciale et industrielle, celle pour les voies de communication et les infrastructures de loisirs ainsi que celle dédiée à la production d'énergie ont augmenté (Züger 2023). La surface construite a augmenté de 40 % au cours des 30 dernières années¹.

L'extension des zones urbanisées se fait en plaine principalement et au détriment des terres agricoles dans 88 % des cas. Entre 1985 et 2018, les surfaces d'habitat et d'infrastructure ont augmenté de 31 % à elles seules. Les zones résidentielles ont connu la plus forte croissance relative avec une augmentation de 61 % (Züger 2023).

Entre 1985 et 2018, la surface agricole utile (SAU) a diminué de 1143 km², ce qui correspond à une perte de surface de plus de 7 %. Ce sont les grandes cultures qui ont perdu le plus de surface (-11 %), suivies par les alpages (-7 %). La surface des prairies et pâturages est restée stable (OFS 2021)¹. La principale raison de la perte de surfaces agricoles est, outre la construction, l'augmentation des surfaces forestières (fig. 1). Dans les régions de montagne en particulier, l'absence d'exploitation de ces surfaces entraîne l'extension de la forêt.

Wichtigste neu entstandene Nutzungen, 1985–2018

G 7



Quelle: BFS – Arealstatistik der Schweiz (AREA)

© BFS 2021

Figure 1 : principales utilisations nouvelles, 1985-2018 (OFS 2021)

¹ Complément d'information, USP

Au XIX^e siècle déjà, mais plus particulièrement dans la période d'après-guerre, le mot d'ordre était de produire autant de nourriture que possible. Cet état d'esprit a conduit à une exploitation accrue des ressources et à un affaiblissement de la biodiversité. Les espèces présentes sur les terres cultivées ont souffert de l'agrandissement des unités d'exploitation, de la perte de petites structures, de l'assèchement des bas-marais, de la canalisation des rivières, de l'augmentation de l'apport en nutriments et des machines modernes plus rapides et plus envahissantes. Des surfaces riches en espèces ont été remplacées par des surfaces construites, des terrains secs de grande valeur se sont embroussaillés ou boisés. Les voies de communication ont fragmenté le paysage et la prédation par les animaux domestiques et sauvages n'a cessé d'augmenter (Züger 2023).

Entre 2006 et 2022, les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) dans l'agriculture suisse ont augmenté de 46 % et représentent aujourd'hui une part de 19 % de la SAU (OFAG 2023 ; OFEV 2014)¹. Les résultats du programme ALL-EMA (programme de monitoring « Espèces et milieux agricoles ») montrent que ces surfaces ont un effet positif sur la biodiversité. La plus grande diversité d'espèces et d'habitats a été constatée dans les SPB de niveau de qualité II (OFEV 2023b).

Malgré d'importantes pertes de surfaces, le taux d'auto-provisionnement en Suisse est de 52 % (OFS 2023). Il a pu être maintenu en grande partie grâce à l'augmentation de la productivité dans l'agriculture et aux importations d'aliments pour animaux (Züger 2023).

Diversité et répartition des espèces en Suisse

En comparaison avec l'Allemagne et l'Autriche, la Suisse présente une grande diversité d'espèces. La Suisse compte environ 1400 espèces par km² (OFEV 2023a), l'Allemagne 200 espèces par km² (BfN 2023) et l'Autriche 800 espèces par km² (BMK 2023). Les raisons de la forte densité d'espèces en Suisse sont la grande hétérogénéité du paysage (topographie, altitudes diverses, utilisation du paysage) ainsi que la situation géographique centrale en Europe, au croisement de différents bassins versants et types de climat (OFEV 2023a).

En raison de la forte densité d'espèces et de l'hétérogénéité du paysage, la Suisse présente une proportion élevée d'espèces menacées par rapport aux pays voisins. Elle abrite un grand nombre d'espèces qui ont un préférendum écologique limité, et qui ont donc tendance à être plus menacées que les espèces ubiquistes (Züger 2023).

En Suisse, la diversité des habitats et des espèces est mieux préservée dans les régions de montagne que sur le Plateau. La perte de biodiversité en région de plaine a plusieurs causes, telles que le morcellement du paysage par les voies de communication ou la perturbation par les activités de loisirs et la pollution lumineuse. En outre, l'extension des surfaces d'habitat et d'infrastructure a notamment entraîné la disparition d'habitats riches en espèces tels que les vergers et les prairies sèches. L'influence de l'agriculture n'est qu'un facteur parmi d'autres (Züger 2023).

L'espace alpin est un foyer de biodiversité d'importance européenne (Forum Biodiversité 2012). Or, le changement climatique modifie la répartition des espèces en altitude. Les espèces qui prospèrent dans un climat froid sont davantage poussées vers les hauteurs. L'importance de l'espace alpin pour la conservation de la biodiversité augmente donc (Widmer et al. 2021). Le maintien de l'ouverture des prairies de montagne et des alpages revêt une importance particulière (Züger 2023).

¹ Complément d'information, USP

Évolution des espèces en Suisse

Les espèces ubiquistes se répandent, celles au préférendum écologique limité sont de plus en plus restreintes. Les engagements pris dans l'agriculture et la sylviculture portent leurs fruits. Les mesures sont toutefois peu spécifiques, de sorte que ce sont surtout les espèces ubiquistes, qui n'ont pas d'exigences particulières en matière d'habitat, qui en profitent. La tendance s'observe généralement chez les insectes (Neff et al. 2022), les papillons diurnes, les mollusques et les plantes vasculaires (OFEV 2023b, p. 11).

Les espèces thermophiles profitent du changement climatique et se répandent, tandis que celles habituées à des climats froids se raréfient (OFEV 2023b). Cette tendance s'observe par exemple chez les insectes (Neff et al. 2022). Dans les Alpes, on observe une tendance à la hausse pour certaines espèces. Les communautés d'espèces locales évoluent (Roth et al. 2014).

Le changement climatique favorise la propagation des espèces introduites (Hutter et al. 2019). Ces dernières peuvent supplanter les espèces indigènes, perturber le fonctionnement des écosystèmes, transmettre des maladies et des parasites et ainsi menacer la biodiversité (OFEV 2022).

Les populations des espèces OEA (espèces sélectionnées dans le cadre des objectifs environnementaux pour l'agriculture) d'orthoptères et de libellules présentent une évolution positive. Le nombre d'espèces de libellules potentiellement menacées a diminué (Züger 2023).

L'évolution des espèces caractéristiques OEA d'oiseaux nicheurs est restée constante ces dernières années. Après une baisse dans les années 2000, les espèces cibles se trouvent à nouveau à peu près au même niveau qu'en 1990 (figure 2). L'indice pour les oiseaux nicheurs réguliers a même augmenté de 25 % depuis 1990 (Mosimann et al. 2023).

L'évolution du lièvre montre une légère tendance à la hausse (fig. 3). Dans les zones de grandes cultures, la densité de lièvres varie entre 4,9 et 10,5 lièvres pour 100 ha. Dans les prairies, la densité reste à un niveau bas avec 1,8 lièvre pour 100 ha (Ecotec 2019).

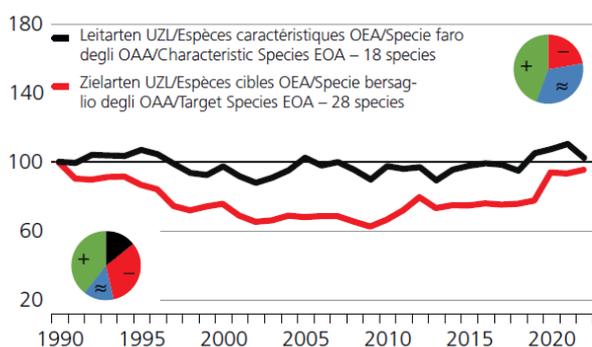


Figure 1 : évolution des espèces caractéristiques et cibles d'oiseaux nicheurs (1990-2020) (Mosimann et al. 2023)

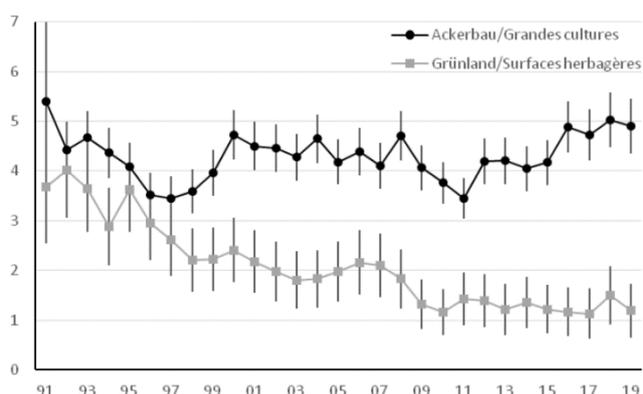


Figure 2 : évolution des lièvres dans les prairies et sur les terres cultivées (1991-2019) (Ecotec 2019)

Dans de nombreux endroits en Suisse, la végétation s'uniformise de plus en plus. Ce phénomène conduit à une homogénéisation des habitats et des communautés d'espèces ainsi qu'à une perte de diversité locale. Les habitats spéciaux se raréfient et, de ce fait, les espèces au préférendum écologique limité sont de plus en plus isolées (OFEV 2017).

Défis et potentiel d'action

Les objectifs quantitatifs intermédiaires concernant les SPB sont atteints (Züger 2023). Il est nécessaire d'agir sur la qualité des surfaces. Pour atteindre les OEA, la qualité des SPB doit être améliorée (OFEV 2023b). Pour une qualité élevée des SPB, tant le site que le mode d'exploitation sont déterminants (Züger 2023).

Sur les SPB, ce sont surtout les espèces ubiquistes qui sont favorisées, au détriment des espèces au préférendum limité, qui sont menacées. Les principales raisons en sont que les SPB sont parfois aménagées dans des sites peu appropriés et que les prescriptions réglementaires freinent l'amélioration individuelle de la qualité (Züger 2023).

Pour favoriser les espèces menacées présentes sur les terres cultivées, il faut améliorer la qualité des SPB et des réserves naturelles. À cet égard, il faut des mesures ciblées, comme favoriser les habitats rares tels que les haies basses, les arbustes isolés placés de manière ciblée, les bosquets clairsemés et les jachères florales de qualité avec une grande richesse florale permanente, des sols bruts pour les abeilles sauvages et des niches de germination pour la flore messicole. Il est nécessaire de développer en continu le régime de fauche des prairies de qualité et de libéraliser les méthodes de maintien des pâturages ouverts, notamment dans les régions d'estivage (Züger 2023).

Le potentiel des projets de mise en réseau dans l'agriculture n'est pas encore épuisé (Jenny et al. 2018). Un conseil pragmatique, alliant connaissances écologiques et pratique agricole, est central. Les mesures judicieuses prises dans chaque exploitation ne doivent pas être entravées par des directives réglementaires étroites (Züger 2023).

Dans les prairies, la variabilité de l'utilisation des terres entraîne une augmentation de la biodiversité. Une exploitation acyclique permet de créer une offre permanente de surfaces fleuries, de nourriture, d'abris et de possibilités de nidification (Boch et al. 2016).

On prévoit un nouveau recul de la biodiversité en raison du changement climatique. Les effets négatifs doivent être réduits autant que possible. Il est important de prendre des mesures qui optimisent le régime hydrique et augmentent la richesse structurelle (BfN 2015)¹. Dans une optique d'adaptation au climat, il peut être nécessaire d'adapter les méthodes d'entretien, les modes de gestion et les objectifs de qualité environnementale (Züger 2023).

Pour favoriser les espèces présentes sur les terres cultivées, il convient également de prendre des mesures d'amélioration en dehors des surfaces agricoles. Des habitats pour les espèces présentes sur les terres cultivées, y compris pour les espèces rares et menacées, peuvent également être créés à la lisière des forêts, dans les eaux stagnantes et les cours d'eau, dans les zones d'habitation et dans les éléments d'infrastructure non agricoles (Züger 2023). Selon Guntern et al. (2013), il est également nécessaire d'agir sur les biotopes nationaux, car ils perdent en qualité écologique. Souvent, la protection ne comprend pas de mesures ciblées. Il s'agit donc de travailler à cette protection (Züger 2023).

➔ **« En premier lieu, il faut améliorer la qualité, aussi bien des SPB que des réserves naturelles et autres habitats adjacents » (Züger 2023)**

Résumé rédigé par l'USP du rapport intitulé « Biodiversität im Schweizer Kulturland. Positive Entwicklungen und Problemfelder » [Biodiversité sur les terres cultivées en Suisse. Développements positifs et problèmes] (Züger 2023)

. 136 p.

¹ Complément d'information, USP